

COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2009-2012

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	6
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	6
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	11
5. Plan financier 2009-2012	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	13
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	13
5.3. Planification des investissements	15
5.4. Evolution de l'endettement net	16
5.5. Evolution de la fortune	17
6. Considérations finales	18
7. Annexes	
7.1. Récapitulation des éléments du plan financier	20
7.1. Détail des investissements nets	21

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2009-2012 ajusté à la situation connue au 31 décembre 2007, ainsi qu'aux budgets 2008 et 2009. Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales en la matière. Il améliore également les exigences au niveau de la gestion financière communale. Le plan financier 2009-2012 a été approuvé par l'exécutif lors de la séance du 13 novembre 2008.

Notre société est confrontée à des situations conjoncturelles, à des mutations sociales et à des modifications structurelles toujours plus rapides et plus profondes. Toutes ces évolutions influencent directement sur la vie des collectivités communales. La réflexion sur nos perspectives financières et organisationnelles devient donc des plus importante.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances de la Municipalité, le Conseil communal et la commission des finances ont poursuivi la démarche prospective afin d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement, de planifier les investissements et de mieux cerner la situation des finances de la commune d'Ayent.

Nous soulignons que le plan financier n'a qu'un caractère indicatif. Il reflète les priorités retenues dans le programme de législature, notamment sur le plan des investissements. Lors de l'élaboration du budget annuel, cette planification peut évoluer en fonction de l'avancement des projets et des opportunités.

Le plan financier n'est pas un acte contraignant engageant la Municipalité ou le Conseil Général. Ce dernier prend acte du plan financier; il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel. Lors de son élaboration, des modifications peuvent être apportées en tenant compte des choix effectués par le Conseil municipal.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'art. 75 de la loi sur le régime communal du 5 février 2004 et des art. 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

⁴ Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 Compétence et contenu

¹ Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.

² Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.

³ Il informe notamment sur :

a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;

b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;

c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier 2008-2011 qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique

Dans la foulée du tassement de l'économie mondiale, le ralentissement de la conjoncture se poursuivra aussi en Suisse.

Le Groupe d'experts de la Confédération maintient ses prévisions de croissance à 1,9 % pour 2008 et 1,3 % pour 2009. Les risques augmenteront toutefois en 2009, compte tenu des perspectives peu favorables en Europe.

Conjoncture internationale

Les perspectives de la conjoncture internationale sont moroses. En Europe, notamment, la croissance a fortement perdu de son élan depuis le printemps et il n'y a pas actuellement de signe de rétablissement rapide. Aux Etats-Unis, il faut tabler sur une faiblesse durable de la conjoncture, malgré une politique économique expansive, parce que la correction des excès commis sur le marché de l'immobilier et dans la consommation privée pendant la dernière période d'essor affectera encore l'économie en 2009. Dans l'ensemble, il faut s'attendre pour l'année courante et la suivante à une croissance faible (de l'ordre de bien 1 % en 2009), tant dans l'UE qu'aux Etats-Unis, mais non à un nouvel effondrement de la conjoncture. Après les pics atteints cet été, la baisse sensible des prix du pétrole pourrait avoir un effet légèrement positif, parce que le ralentissement accéléré concomitant du renchérissement soutiendra la consommation privée et élargira la marge de manoeuvre monétaire des banques centrales.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

En Suisse, la conjoncture a également ralenti depuis le début de 2008, comme il fallait s'y attendre, mais la croissance est restée ferme, le premier semestre, grâce à la vigueur de la consommation privée et des exportations.

Durant les dernières semaines et mois (en particulier en septembre), les attentes se sont détériorées notamment dans l'industrie d'exportation, alors que, dans les secteurs orientés sur le marché intérieur, la détérioration a été moins importante et les indicateurs du climat ne sont en majorité pas à un faible niveau. Dans l'ensemble, les données conjoncturelles en Suisse sont actuellement, de l'avis des experts, encore toujours compatibles avec l'évaluation faite lors de la dernière prévision (juin 2008) selon laquelle un ralentissement brutal est peu probable, même si l'économie suisse ne peut se soustraire à un environnement international moins favorable.

Le ralentissement conjoncturel concernera principalement les exportations, mais pourrait toucher de plus en plus les investissements en équipement des entreprises. En revanche, la consommation privée

devrait soutenir notablement la conjoncture, puisque la situation reste relativement bonne sur le marché du travail. L'an prochain, la croissance devrait reprendre un léger essor si l'économie mondiale se rétablit progressivement.

En moyenne annuelle, le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles table sur une croissance du PIB de 1,9 % en 2008 et de 1,3 % en 2009, les prévisions de juin 2008 restant donc inchangées.

Expérience faite, on peut s'attendre à ce que le ralentissement de la conjoncture laisse progressivement des traces sur l'emploi, les trimestres prochains. La plupart des indicateurs précurseurs du marché du travail prédisent un ralentissement de l'embauche les mois prochains, mais non une détérioration rapide de la situation.

Risques conjoncturels

Ces derniers mois, les risques occasionnés par l'économie mondiale et qui menacent l'évolution de la conjoncture en Suisse ont nettement augmenté. Il s'agit principalement du ralentissement marqué de la conjoncture européenne. Si, contrairement aux attentes, celle-ci ne se rétablissait pas en 2009, les industries exportatrices suisses en seraient gravement affectées. Dans ce cas, la croissance devrait tomber, également en Suisse, nettement en dessous de 1 % en 2009 (en moyenne annuelle).

La crise des marchés financiers demeure en outre un facteur d'incertitude important.

Pour l'heure, il est impossible de dire si les mesures de sauvetage annoncées par le gouvernement américain déboucheront sur une stabilisation durable des marchés financiers. La persistance de la crise de l'immobilier aux Etats-Unis ainsi que dans quelques pays européens et le fléchissement général de la conjoncture pourraient maintenir les défauts de crédit des banques à un niveau élevé et continuer à grever les marchés financiers.

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions : septembre 08 et juin 08				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
	2008		2009	
	sept. 08	juin 08	sept. 08	juin 08
PIB	1.9%	1.9%	1.3%	1.3%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLSM	1.9%	1.9%	1.6%	1.6%
Etat	-0.1%	-0.2%	0.0%	-0.8%
Investissements dans la construction	-2.0%	-2.0%	-1.5%	-1.5%
Investissements en biens d'équipement	3.0%	5.0%	0.0%	3.0%
Exportations	3.4%	2.0%	2.3%	2.8%
Importations	2.5%	2.5%	2.3%	3.2%
Emploi (en équivalents plein-temps)	2.3%	2.0%	0.5%	0.5%
Taux de chômage	2.5%	2.5%	2.7%	2.6%
Indice suisse des prix à la consommation	2.6%	2.5%	1.3%	1.3%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

En août 2008, le nombre de chômeurs en Valais a augmenté de 6,5% par rapport au mois précédent. Le canton compte 3'361 chômeurs, soit un taux de chômage de 2,4% (+0,1 point sur un mois). Néanmoins, le niveau du chômage est légèrement inférieur à celui d'août 2007 (-14).

Le chômage a également augmenté au niveau suisse (+1876) pour atteindre 94'039 chômeurs, soit également un taux de 2,4%

Au 31.08.2008, notre commune comptait 49 chômeurs, soit le 3,2% de la population active.

	Nombre	Taux
Valais	3'361	2.4
<u>Selon la région :</u>		
Haut-Valais	306	0.8
Valais central	1'584	2.9
Bas-Valais	1'471	3.3
<u>Selon le sexe :</u>		
Femmes	1'813	3.1
Hommes	1'548	2
<u>Selon la nationalité :</u>		
Suisses	2'076	1.9
Etrangers	1'285	4.7
Source Etat du Valais		

3. Donnés statistiques

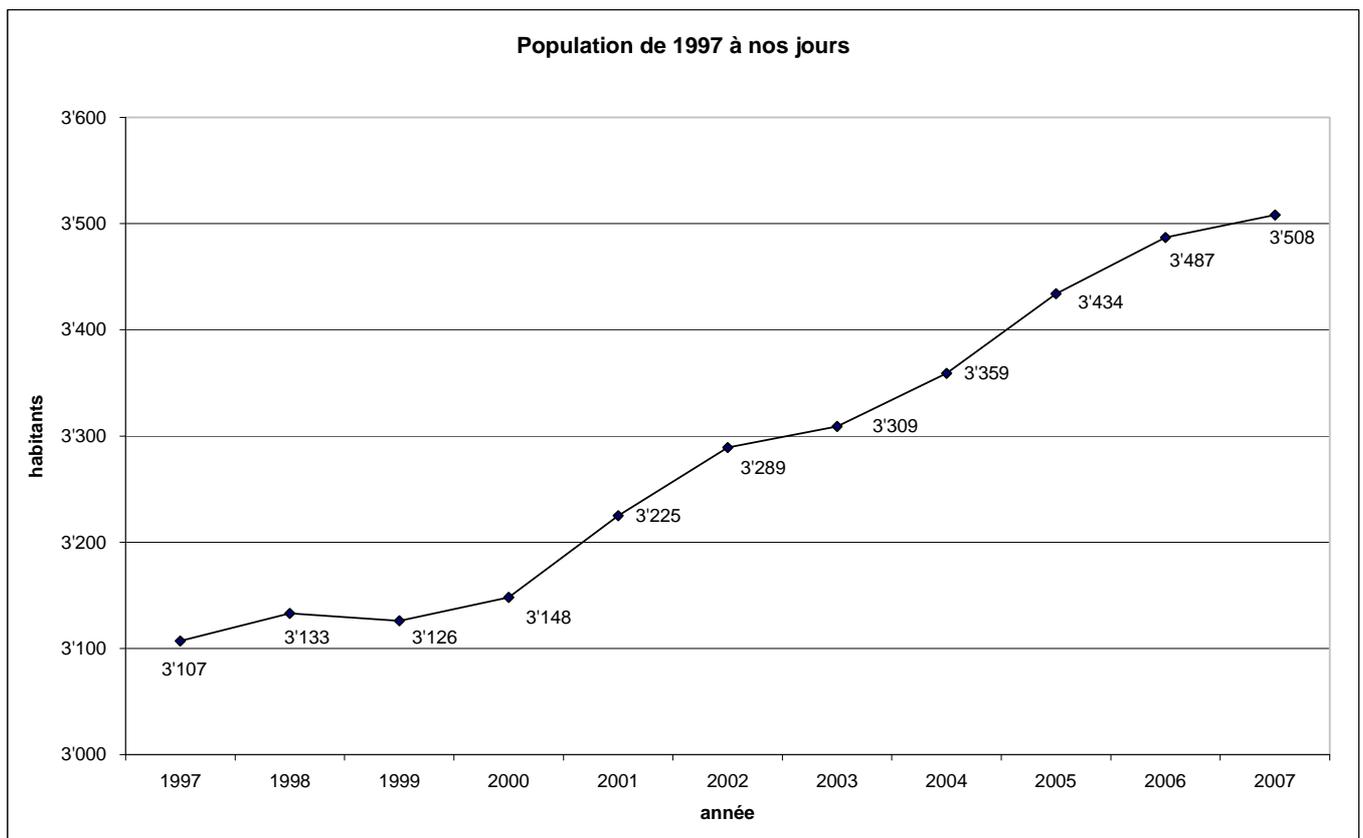
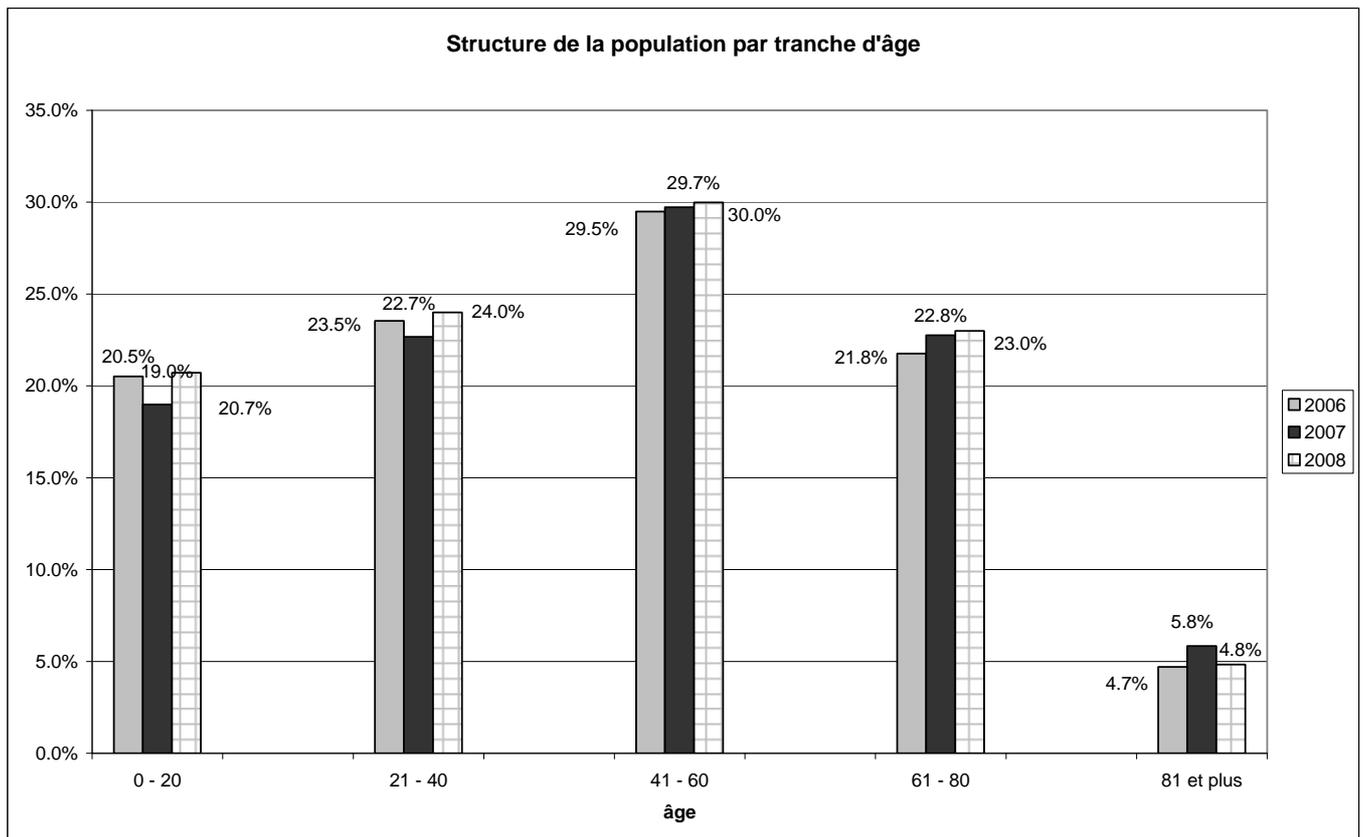
3.1. Démographie

3.1.1. Structure de la population communale

Population 2008			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	174	160	334
11 - 20	206	180	386
21 - 30	182	166	348
31 - 40	271	215	486
41 - 50	266	269	535
51 - 60	249	258	507
61 - 70	252	224	476
71 - 80	147	176	323
81 - 90	61	90	151
91 et plus	6	11	17
Total/moyenne	1'814	1'749	3'563

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus. On remarque également une diminution de natalité et des jeunes franges démographiques.

3.1.2. Evolution démographique



La population d'Ayent a connu une augmentation constante depuis 1999.

3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités (Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2006)

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux ainsi que des systèmes de taxes très différents d'une commune à l'autre. En effet, la loi fiscale laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 160 % et de fixer le coefficient de 1 à 1.5.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Au 31 décembre 2006, la situation était la suivante :

Coefficient	Nombre de communes 2006	Nombre de communes 2004	Nombres d'habitants 2006	Nombres d'habitants 2004	En % 2006	En % 2004
1.00	9	9	17'823	17'330	6.1	6.1
1.10	13	11	41'037	37'138	13.9	13.0
1.15	5	3	35'713	32'339	12.1	11.3
1.20	36	37	90'762	72'943	30.8	25.6
1.25	16	14	35'614	46'399	12.0	16.3
1.30	37	34	44'460	41'980	15.1	14.7
1.35	3	3	2'209	2'150	0.8	0.8
1.40	24	36	21'409	28'563	7.3	10.0
1.45	0	0	0	0	0.0	0.0
1.50	10	11	5'581	6'166	1.9	2.2
	153	158	294'608	285'008	100.0	100.0

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1,00) ou le coefficient le plus élevé (1,50). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50 % plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2006, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.261.

La comparaison avec les années précédentes montre que le coefficient d'impôt moyen a subi une légère baisse :

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Coefficient moyen	1.286	1.284	1.276	1.267	1.261
Indexation moyennes	131.19%	131.66%	133.26%	133.89%	134.41%

3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines								
Communes	2005		2006		2007		2008	
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation
Les Agettes	1.50	100%	1.50	100%	1.50	100%	1.50	100%
Ayent	1.25	145%	1.25	145%	1.25	145%	1.20	145%
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%
Hérémenche	1.10	160%	1.10	160%	1.10	160%	1.00	160%
Mase	1.50	135%	1.50	135%	1.50	135%	1.50	135%
Nax	1.50	125%	1.50	125%	1.50	125%	1.50	125%
St-Martin	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%
Vernamiège	1.50	140%	1.50	140%	1.25	140%	1.25	140%
Vex	1.40	120%	1.30	120%	1.30	130%	1.30	130%
Arbaz	1.30	115%	1.30	115%	1.30	115%	1.25	130%
Grimisuat	1.30	140%	1.30	140%	1.30	140%	1.30	140%
Savièse	1.25	125%	1.25	125%	1.25	125%	1.25	140%
Sion	1.15	140%	1.15	125%	1.15	150%	1.15	160%
Icogne	1.20	130%	1.20	130%	1.20	130%	1.20	140%
Lens	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%
St-Léonard	1.20	135%	1.20	140%	1.20	140%	1.20	145%

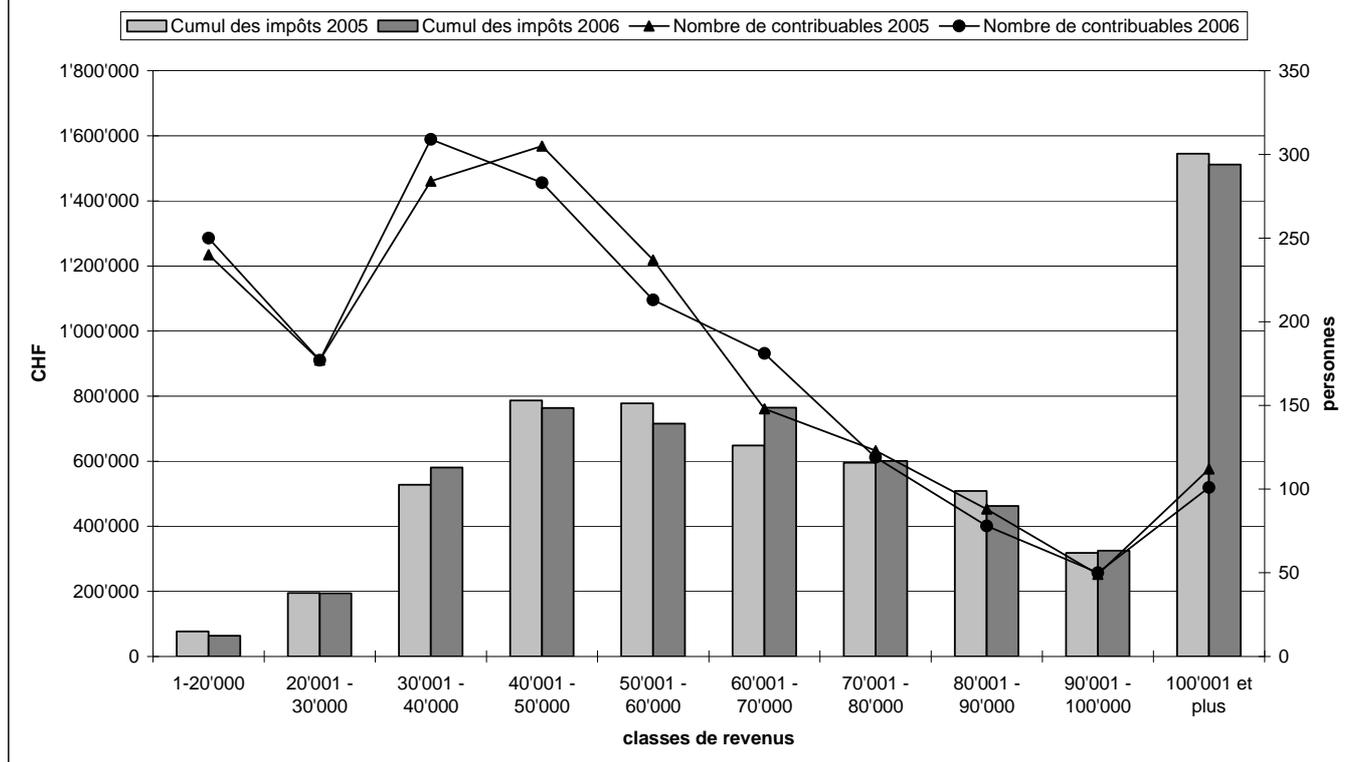
Source : Etat du Valais

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1,00 à 1,50 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2006 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-20'000	250	2'539'200	10'157	63'566	254
20'001 - 30'000	177	4'377'300	24'731	194'444	1'099
30'001 - 40'000	309	10'966'900	35'492	580'511	1'879
40'001 - 50'000	283	12'765'400	45'107	763'774	2'699
50'001 - 60'000	213	11'638'900	54'643	715'596	3'360
60'001 - 70'000	181	11'655'900	64'397	764'583	4'224
70'001 - 80'000	119	8'853'800	74'402	600'561	5'047
80'001 - 90'000	78	6'587'200	84'451	462'259	5'926
90'001 - 100'000	50	4'739'800	94'796	324'955	6'499
100'001 et plus	101	16'344'600	161'828	1'511'841	14'969
Total/moyenne	1761	90'469'000	51'374	5'982'090	3'397

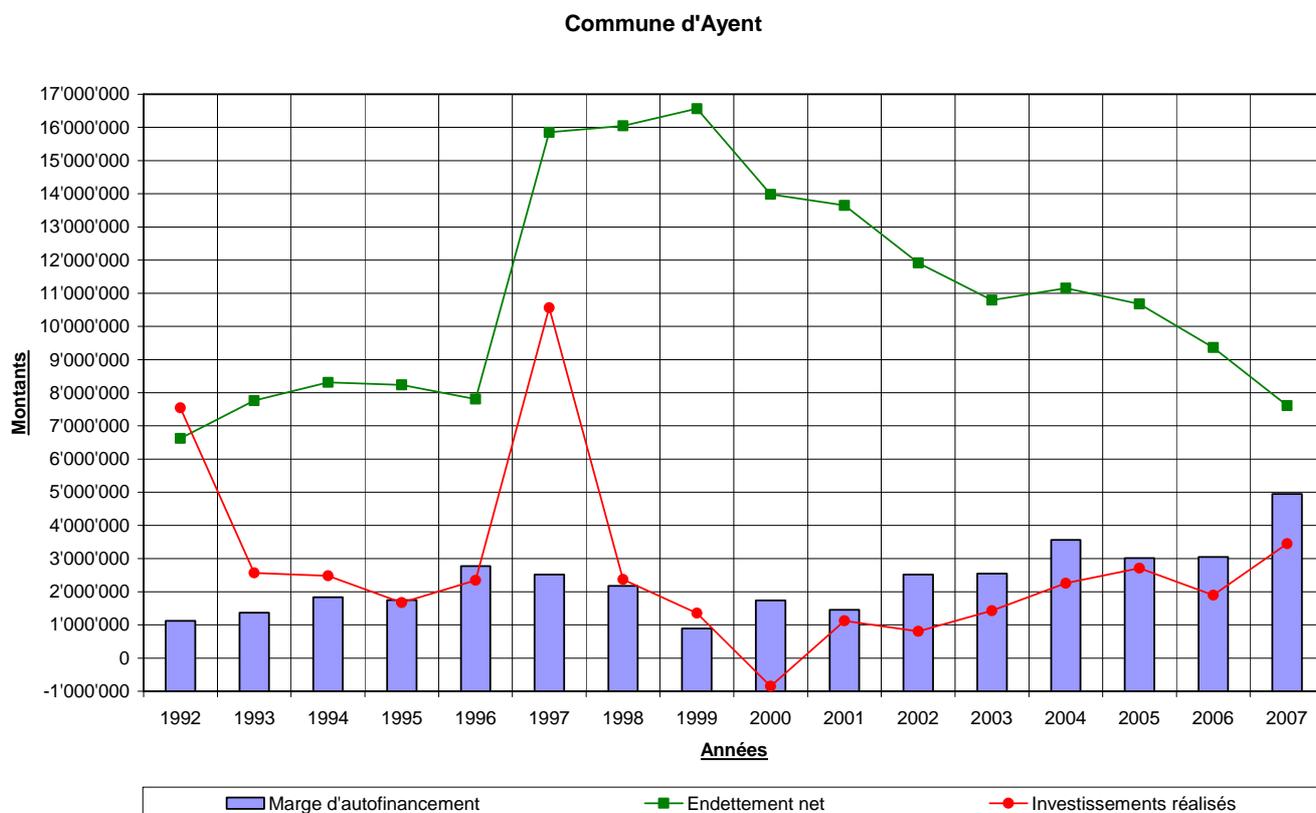
Evolution comparée du cumul des revenus imposables et de l'impôt sur le revenu



Année fiscale 2006 - fortune					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-50'000	217	4'770'000	21'982	8'382	39
50'001 - 100'000	196	14'750'000	75'255	31'051	158
100'001 - 200'000	206	30'093'300	146'084	71'476	347
200'001 - 300'000	144	35'641'000	247'507	88'087	612
300'001 - 400'000	88	30'786'000	349'841	80'411	914
400'001 - 500'000	55	24'313'000	442'055	66'470	1'209
500'001 et plus	95	92'993'000	978'874	297'294	3'129
Total/moyenne	1001	233'346'300	233'113	643'171	643

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2006 et 2007. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets.

1. Degré d'autofinancement	2006	2007	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	160.5%	143.5%	149.6%

Valeurs indicatives	plus de 100%	très bien
	80 à 100%	bien
	60 à 80%	satisfaisant (à court terme)
	0 à 60%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement	2006	2007	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	19.8%	30.0%	25.0%

Valeurs indicatives	plus de 20%	très bien
	15 à 20%	bien
	8 à 15%	satisfaisant
	0 à 8%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3.1 Taux des amortissements ordinaires	2006	2007	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.2%	10.8%	11.0%

Valeurs indicatives	moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants
	2 à 5 %	Amortissements insuffisants
	5 à 8 %	Amortissements faibles
	8 à 10 %	Amortissements moyens (à court terme)
	10% et plus	Amortissements suffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer,

provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant	2006	2007	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2792	2171	2480

Valeurs indicatives	plus de 9'000	Endettement excessif
	de 7'000 à 9'000	Endettement très important
	de 5'000 à 7'000	Endettement important
	de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré
	moins de 3'000	Endettement faible

5. Plan financier 2009-2012

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

Les délibérations de la commission des finances et du Conseil communal ont dégagé les lignes directrices des objectifs à atteindre tant pour le budget que pour le plan financier à court et moyen terme. Ils sont de plusieurs ordres :

- maintien de l'équilibre budgétaire,
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible,
- limitation de l'endettement dans les proportions admises pour les indicateurs financiers,
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales,
- maintien d'une capacité d'investissement confortable.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2009-2012

L'évolution du compte de fonctionnement pour les années 2009 à 2012 est basée sur une limitation de la croissance globale des charges de 1,6 à 7,0 % suivant les années et les rubriques. La progression des charges globales de personnel est calculée sur un taux de 2 % en moyenne par année. Quant aux recettes, les redevances hydrauliques et la vente de l'électricité sont des apports substantiels au ménage communal.

Tenant compte de l'avancement du dossier relatif au développement du projet du "Hameau d'Anzère", les coûts et produits de fonctionnement induits sont reportés dans la période 2012.

La budgétisation des dépenses tient compte des besoins résultant :

- de la politique cantonale encore incertaine dans le domaine la prévoyance sociale; des incertitudes demeurent quant aux éventuelles décisions touchant la gestion des EMS et CMS,
- des charges de fonctionnement induites liées aux nouveaux investissements planifiés,
- des coûts et taxes supplémentaires aux services autofinancés.

La détermination d'une ligne politique portant sur le retour des concessions des eaux du Rawyl n'est pas analysée dans ce document.

La probabilité des recettes d'impôts prévisionnels est calculée en tenant compte d'un coefficient à 1.20. Compte tenu de la situation économique, aucune progression annuelle des revenus imposables n'est prise en compte.

Le plan financier 2009-2012 relatif aux comptes de fonctionnement démontre le maintien tant de la marge d'autofinancement que de la capacité d'investissement net. Le tableau ci-après résume ces résultats.

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
Total des recettes	14'618'484.41	16'768'909.30	17'880'286.28	17'405'800.00	17'736'700.00	17'817'000.00	18'256'000.00	18'630'000.00
Total des charges avant amortissements	11'600'656.57	13'722'470.42	12'931'334.60	13'863'500.00	14'215'400.00	14'220'000.00	14'705'000.00	15'341'200.00
Marge d'autofinancement	3'017'827.84	3'046'438.88	4'948'951.68	3'542'300.00	3'521'300.00	3'597'000.00	3'551'000.00	3'288'800.00

Le détail des charges et produits par secteurs d'activités pour les périodes budgétisées est répertorié ci-après :

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
0 Administration générale	1'758'912.00	1'868'942.00	2'198'795.85	1'968'300.00	1'921'200.00	1'695'000.00	2'070'000.00	2'100'000.00
Charges	2'644'338.00	2'851'007.00	3'149'300.35	2'790'800.00	2'790'400.00	2'550'000.00	2'940'000.00	2'970'000.00
Produits	-885'426.00	-982'065.00	-950'504.50	-822'500.00	-869'200.00	-855'000.00	-870'000.00	-870'000.00
1 Sécurité publique	703'063.00	502'187.00	574'765.55	615'300.00	711'400.00	595'000.00	605'000.00	615'000.00
Charges	1'194'037.00	881'864.00	971'950.60	1'008'000.00	1'154'700.00	925'000.00	935'000.00	955'000.00
Produits	-490'974.00	-379'677.00	-397'185.05	-392'700.00	-443'300.00	-330'000.00	-330'000.00	-340'000.00
2 Enseignement et formation	2'193'024.00	2'470'049.00	2'642'202.00	2'583'300.00	2'757'700.00	2'708'000.00	2'708'000.00	2'728'000.00
Charges	2'374'671.00	3'834'216.00	4'454'909.45	4'324'400.00	4'424'400.00	4'408'000.00	4'458'000.00	4'528'000.00
Produits	-181'647.00	-1'364'167.00	-1'812'707.45	-1'741'100.00	-1'666'700.00	-1'700'000.00	-1'750'000.00	-1'800'000.00
3 Culture, loisirs et culte	489'097.00	477'856.00	532'325.35	536'000.00	730'000.00	530'000.00	528'000.00	528'000.00
Charges	541'059.00	507'058.00	569'496.55	560'700.00	754'500.00	560'000.00	568'000.00	568'000.00
Produits	-51'962.00	-29'202.00	-37'171.20	-24'700.00	-24'500.00	-30'000.00	-40'000.00	-40'000.00
4 Santé	239'889.00	327'170.00	-648'011.65	151'000.00	151'000.00	170'000.00	180'000.00	500'000.00
Charges	239'889.00	327'170.00	-648'011.65	151'000.00	151'000.00	170'000.00	180'000.00	500'000.00
Produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Prévoyance sociale	1'230'170.00	1'158'164.00	2'292'283.10	1'307'500.00	1'195'900.00	1'572'000.00	1'581'000.00	1'563'200.00
Charges	1'484'182.00	1'410'199.00	2'586'422.70	1'579'000.00	1'481'900.00	1'917'000.00	1'957'000.00	1'973'200.00
Produits	-254'012.00	-252'035.00	-294'139.60	-271'500.00	-286'000.00	-345'000.00	-376'000.00	-410'000.00
6 Trafic	1'708'849.00	2'056'562.00	1'649'981.19	1'867'800.00	1'895'800.00	1'863'000.00	1'740'000.00	1'780'000.00
Charges	1'729'860.00	2'193'310.00	1'663'469.09	1'900'500.00	1'928'000.00	1'900'000.00	2'050'000.00	2'100'000.00
Produits	-21'011.00	-136'748.00	-13'487.90	-32'700.00	-32'200.00	-37'000.00	-310'000.00	-320'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	646'414.00	533'848.00	536'418.95	623'000.00	586'600.00	445'000.00	440'000.00	450'000.00
Charges	2'542'575.00	2'548'902.00	2'597'483.25	2'625'500.00	2'714'500.00	2'565'000.00	2'570'000.00	2'750'000.00
Produits	-1'896'161.00	-2'015'054.00	-2'061'064.30	-2'002'500.00	-2'127'900.00	-2'120'000.00	-2'130'000.00	-2'300'000.00
8 Economie publique	-756'876.00	-770'118.00	-1'124'247.20	-1'032'600.00	-432'400.00	-430'000.00	-490'000.00	-470'000.00
Charges	1'082'591.00	1'118'179.00	1'201'941.95	1'292'500.00	1'311'600.00	1'370'000.00	1'360'000.00	1'380'000.00
Produits	-1'839'467.00	-1'888'297.00	-2'326'189.15	-2'325'100.00	-1'744'000.00	-1'800'000.00	-1'850'000.00	-1'850'000.00
9 Finances et impôts	-8'294'759.00	-8'849'259.00	-9'081'454.41	-9'172'500.00	-10'022'500.00	-10'050'000.00	-9'950'000.00	-10'030'000.00
Charges	703'062.00	872'404.00	906'382.72	620'500.00	520'400.00	550'000.00	650'000.00	670'000.00
Produits	-8'997'821.00	-9'721'663.00	-9'987'837.13	-9'793'000.00	-10'542'900.00	-10'600'000.00	-10'600'000.00	-10'700'000.00
Excédent de revenus/charges (-/+)	-82'217.00	-224'599.00	-426'941.27	-552'900.00	-505'300.00	-902'000.00	-588'000.00	-235'800.00

5.3. Planification des investissements 2009-2012

Les investissements planifiés extrapolent les données fournies par le précédent plan quadriennal, par les décisions du Conseil communal et par une planification équilibrée des investissements sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, des priorités ayant force d'exécution (construction de locaux destinés à la petite enfance, aménagements routiers et urbains, réaménagement des locaux scolaires, approvisionnement et alimentation en eau potable, infrastructures touristiques, valorisation du patrimoine culturel, etc...) ont été retenues dans l'élaboration du plan quadriennal des investissements.

Le programme d'investissements nets 2009-2012 a fait l'objet, en préalable, d'une répartition globale tenant compte des marges d'autofinancement dégagées par le compte de fonctionnement. Il s'établit comme suit :

Objet	Montant	%
Place d'accueil d'enfants	3'500'000.00	17.4
Travaux routiers	2'812'000.00	13.9
Rénovation des bâtiments scolaires	2'126'400.00	10.5
Approvisionnement et alimentation eau potable	2'110'000.00	10.5
Infrastructures touristiques	2'000'000.00	9.9
Valorisation de la maison peinte	1'500'000.00	7.4
Aménagement du territoire	1'440'700.00	7.1
Assainissement des eaux usées	1'149'000.00	5.7
Réseau d'irrigation par aspersion	1'100'000.00	5.5
Traitement des déchets	600'000.00	3.0
Unités d'accueil	550'000.00	2.7
Mesures d'économies d'énergies	300'000.00	1.5
Home Les Crêtes	260'000.00	1.3
Protections avalanches	204'000.00	1.0
Acquisition de biens-fonds	190'000.00	0.9
Renouvellement du parc de véhicules	181'000.00	0.9
Autres	135'800.00	0.7
Total	20'158'900.00	100.00

Le taux de couverture des investissements par la marge d'autofinancement s'élève à 69,3 %.

Le tableau prévisionnel des investissements nets prend en compte les besoins nécessaires dans les différentes rubriques. De cette planification, il ressort les principaux points ci-après :

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier	Description
0 Administration générale	387'539.00	185'141.55	358'849.70	933'000.00	86'600.00	80'000.00	1'050'000.00	1'090'000.00	achats terrains, matériel informatique, remplacement véhicule TP, infrastructures touristiques
1 Sécurité publique	95'000.00	23'967.85	0.00	45'000.00	51'000.00	50'000.00	0.00	0.00	remplacement véhicule de police
2 Enseignement et formation	1'618'166.00	41'554.05	107'852.30	24'000.00	390'400.00	296'000.00	20'000.00	1'420'000.00	remplacement mobilier, réfection ancien CO, réfection ancien bâtiment école primaire
3 Culture, loisirs et culte	36'293.00	33'198.90	26'401.65	940'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	900'000.00	2'560'000.00	1'250'000.00	0.00	500'000.00	place d'accueil enfants et unités d'accueil pour personnes âgées
6 Trafic	11'780.00	533'841.25	294'493.15	1'091'000.00	1'012'000.00	600'000.00	600'000.00	600'000.00	réfection annuelle du réseau
7 Protection et aménagement de l'environnement	542'539.00	677'635.10	2'510'976.40	885'000.00	1'072'900.00	1'620'000.00	1'780'000.00	1'080'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien PGEE, station de filtration, gestion des déchets, protection avalanches
8 Economie publique	19'644.00	402'986.25	32'925.40	30'000.00	100'000.00	400'000.00	400'000.00	500'000.00	irrigation par aspersion, mesures d'économies d'énergies
9 Finances et impôts	0.00	0.00	116'090.18	100'000.00	500'000.00	550'000.00	500'000.00	0.00	subventions d'investissements maison peinte, participation frais Paroisse
Total	2'710'961.00	1'898'324.95	3'447'588.78	4'948'000.00	5'772'900.00	4'846'000.00	4'350'000.00	5'190'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

Tenant compte de l'insuffisance annuelle de financement qui se dégage du plan financier, la dette nette consolidée augmenterait de 6,1 millions de francs entre 2008 et 2012. Elle atteindrait ainsi 15,78 millions de francs à fin 2012, comme le montre le tableau ci-après :

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
Endettement net au 01.01.	11'154'680.00	10'847'813.16	9'699'699.23	8'198'336.33	9'604'036.33	11'855'636.33	13'104'636.33	13'903'636.33
Investissements nets	2'710'961.00	1'898'324.95	3'447'588.78	4'948'000.00	5'772'900.00	4'846'000.00	4'350'000.00	5'190'000.00
Marge d'autofinancement	-3'017'827.84	-3'046'438.88	-4'948'951.68	-3'542'300.00	-3'521'300.00	-3'597'000.00	-3'551'000.00	-3'288'800.00
Insuffisance de financement	-306'866.84	-1'148'113.93	-1'501'362.90	1'405'700.00	2'251'600.00	1'249'000.00	799'000.00	1'901'200.00
Endettement net au 31.12.	10'847'813.16	9'699'699.23	8'198'336.33	9'604'036.33	11'855'636.33	13'104'636.33	13'903'636.33	15'804'836.33

L'évolution de la dette ne dépend pas uniquement de l'insuffisance de financement. Les mouvements de fonds affectant le bilan (par exemple les opérations sur débiteurs et créanciers, les variations des placements à court terme) doivent aussi être pris en considération. Il peut donc se produire un certain décalage par rapport à l'exercice comptable. L'évolution de la dette consolidée ne peut ainsi être évaluée précisément.

L'insuffisance de financement serait assurée par des crédits d'engagements sollicités au fur et à mesure de la réalisation des projets et acceptés par l'assemblée plénière.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10 % sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2009-2012 respecte ces dispositions.

Amortissements de la planification	Comptes	Budget		Plan financier		
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Patrimoine administratif au 31 décembre N-2 yc les prêts et participations permanentes	21'661'599.80	20'568'020.99	19'245'161.91	21'203'761.91	23'960'661.91	26'111'661.91
dont prêts et participations permanentes	- 0.00	0.00	1'676'202.00	1'776'202.00	2'276'202.00	2'276'202.00
Investissements nets prévus pour N-1 (budget des investissements)	+ 1'898'324.95	3'447'588.78	4'948'000.00	5'772'900.00	4'846'000.00	4'350'000.00
dont nouveaux prêts et participations permanentes	- 0.00	116'090.18	100'000.00	500'000.00	0.00	0.00
Patrimoine administratif au 31 décembre N-1 sans les prêts et participations permanentes (avant amortissements)	= 23'559'924.75	23'899'519.59	22'416'959.91	24'700'459.91	26'530'459.91	28'185'459.91
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés	- 2'321'840.26	2'389'655.61	2'489'400.00	2'616'000.00	2'695'000.00	2'963'000.00
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés	- 500'000.00	2'132'354.80	500'000.00	400'000.00	0.00	0.00
Patrimoine administratif au 31 décembre N-1 (après les amortissements)	= 20'738'084.49	19'377'509.18	19'427'559.91	21'684'459.91	23'835'459.91	25'222'459.91
Investissements nets en N selon le budget des investissements	+ 3'447'588.78	4'948'000.00	5'772'900.00	4'846'000.00	4'350'000.00	5'190'000.00
dont nouveaux prêts et participations permanentes	- 116'090.18	100'000.00	500'000.00	0.00	0.00	0.00
Patrimoine administratif au 31 décembre N sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	= 24'069'583.09	24'225'509.18	24'700'459.91	26'530'459.91	28'185'459.91	30'412'459.91
dont 10 pour cent d'amortissements ordinaires	2'406'958.31	2'422'550.92	2'470'045.99	2'653'045.99	2'818'545.99	3'041'245.99
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés	2'389'655.61	2'489'400.00	2'616'000.00	2'695'000.00	2'963'000.00	3'053'000.00
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés	2'132'354.80	500'000.00	400'000.00	0.00	0.00	0.00

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco).

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
Total des recettes	14'618'484.41	16'768'909.30	17'880'286.28	17'405'800.00	17'736'700.00	17'817'000.00	18'256'000.00	18'630'000.00
Total des charges avant amortissements	11'600'656.57	13'722'470.42	12'931'334.60	13'863'500.00	14'215'400.00	14'220'000.00	14'705'000.00	15'341'200.00
Marge d'autofinancement	3'017'827.84	3'046'438.88	4'948'951.68	3'542'300.00	3'521'300.00	3'597'000.00	3'551'000.00	3'288'800.00
Amortissements :								
- des services eau, égouts, voirie	482'484.00	464'528.96	331'784.66	274'600.00	322'600.00	490'000.00	430'000.00	520'000.00
- du patrimoine financier	500'000.00							
- du patrimoine administratif	1'953'126.75	2'357'311.30	4'190'225.75	2'714'800.00	2'693'400.00	2'205'000.00	2'533'000.00	2'533'000.00
	2'935'610.75	2'821'840.26	4'522'010.41	2'989'400.00	3'016'000.00	2'695'000.00	2'963'000.00	3'053'000.00
Variation de fortune	82'217.09	224'598.62	426'941.27	552'900.00	505'300.00	902'000.00	588'000.00	235'800.00
Fortune au 01.01	10'897'918.07	10'980'135.16	11'204'733.78	11'631'675.05	12'184'575.05	12'689'875.05	13'591'875.05	14'179'875.05
Fortune au 31.12.	10'980'135.16	11'204'733.78	11'631'675.05	12'184'575.05	12'689'875.05	13'591'875.05	14'179'875.05	14'415'675.05

6. Considérations finales

Le plan financier est forcément un exercice de prévisions qui inclut une part d'incertitude. Il se base sur les informations actuellement disponibles dans tous les secteurs d'activité.

Sur le plan des revenus, il intègre le projet de décret soumis par le Conseil d'Etat sur des allègements fiscaux en faveur des personnes physiques, plus particulièrement celle des contribuables avec charge de famille et un tassement des recettes fiscales pour les années suivantes. L'évolution des charges se base sur une progression mesurée tenant compte de l'inflation et un plafonnement des effectifs au niveau actuel. La délimitation d'une ligne politique portant sur le retour des concessions en 2038 des eaux du Rawyl n'est pas analysée dans ce document.

La planification des investissements est maintenue au niveau des années précédentes ; cependant le rôle de moteur économique d'une collectivité peut amener celle-ci à accélérer les projets d'intérêt général.

Nous réitérons nos considérations déjà soulevées dans le précédent rapport. La rapidité et l'ampleur des mutations actuelles et futures rendent difficiles et hasardeux tout pronostic. L'estimation des recettes et des dépenses d'une collectivité comporte de nombreux aléas en raison de l'imprévisibilité de multiples facteurs que la commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des incidences financières directes. De plus, la commune est tributaire des décisions et des dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales. La tendance est au déplacement des charges vers les communes. Il convient de rester attentif à cette évolution et au besoin, d'intervenir au niveau approprié afin de préserver nos moyens.

Ayent, le 13 novembre 2008

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier

7.2. Détail des investissements nets

7.1 Récapitulation des éléments du plan financier 2009-2012

Plan financier						
Résultat	Comptes	Budget		Plan financier		
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	12'931'335	13'863'500	14'215'400	14'220'000	14'705'000	15'341'200
Total des revenus financiers	17'880'286	17'405'800	17'736'700	17'817'000	18'256'000	18'630'000
Marge d'autofinancement	4'948'952	3'542'300	3'521'300	3'597'000	3'551'000	3'288'800
Amortissements ordinaires	2'389'656	2'489'400	2'616'000	2'695'000	2'963'000	3'053'000
Amortissements complémentaires	2'132'355	500'000	400'000	0	0	0
Amortissement du découvert au bilan	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	426'941	552'900	505'300	902'000	588'000	235'800
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	4'880'126	6'904'000	8'412'500	6'006'000	5'530'000	6'370'000
Total des recettes	1'432'537	1'956'000	2'639'600	1'160'000	1'180'000	1'180'000
Investissements nets	3'447'589	4'948'000	5'772'900	4'846'000	4'350'000	5'190'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	3'447'589	4'948'000	5'772'900	4'846'000	4'350'000	5'190'000
Marge d'autofinancement	4'948'952	3'542'300	3'521'300	3'597'000	3'551'000	3'288'800
Excédent (+) découvert (-) de financement	1'501'363	-1'405'700	-2'251'600	-1'249'000	-799'000	-1'901'200
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	426'941	552'900	505'300	902'000	588'000	235'800
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	11'631'675	12'184'575	12'689'875	13'591'875	14'179'875	14'415'675

7.2 Détail des investissements nets

Investissements nets	2005 comptes	2006 comptes	2007 comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
0. Administration générale	387'539.00	185'141.55	358'849.70	933'000.00	86'600.00	80'000.00	1'050'000.00	1'090'000.00
Biens-fonds	315'123.00	169'041.75	334'659.70	823'000.00				
Biens-fonds remembrements					40'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Equipement de bureau	16'012.00	16'099.80		10'000.00	6'600.00	30'000.00		
Véhicules	56'404.00		21'500.00		40'000.00			40'000.00
Chauffage à distance			2'690.00	100'000.00				
Infrastructures touristiques							1'000'000.00	1'000'000.00
1. Sécurité publique	95'000.00	23'967.85	0.00	45'000.00	51'000.00	50'000.00	0.00	0.00
Equipement de la police						50'000.00		
Local du feu	95'000.00	7'106.95						
Véhicule du feu				45'000.00	51'000.00			
Horodateurs		16'860.90						
2. Enseignement et formation	1'618'166.00	41'554.05	107'852.30	24'000.00	390'400.00	296'000.00	20'000.00	1'420'000.00
Agrandissement C.O.	1'504'069.00	-15'496.15						
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym			78'616.60		324'000.00	276'000.00		
Ecole de Botyre	2'400.00	57'050.20	12'309.45		42'700.00			1'400'000.00
Mobilier écoles Botyre + CO	111'697.00		16'926.25	24'000.00	23'700.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
3. Culture, loisirs et culte	36'293.00	33'198.90	26'401.65	940'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TC Anzère - Club house		33'198.90						
Livre Ayent	36'293.00							
Aménagement Pré des Sœurs			26'401.65	940'000.00				
5. Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	900'000.00	2'560'000.00	1'250'000.00	0.00	500'000.00
Places accueil d'enfants				900'000.00	2'300'000.00	1'200'000.00		
Home Les Crêtes					260'000.00			
Unités d'accueil						50'000.00		500'000.00

Investissements nets	2005 comptes	2006 comptes	2007 comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
6. Trafic	11'780.00	533'841.25	294'493.15	1'091'000.00	1'012'000.00	600'000.00	600'000.00	600'000.00
Route du Menthar	7'127.00	125'223.85						
Nouvelles réalisations et réfections diverses			265'034.80		1'012'000.00	600'000.00	600'000.00	600'000.00
Route Nord Anzère				25'000.00				
Route Bochonnesses - Grilleses	4'653.00	238'639.60						
Route des Ormeaux		154'643.25						
Rue de la Poa				276'000.00				
Rte du Tsampy				40'000.00				
Aménagement espaces publics de St-Romain		15'334.55	29'458.35	400'000.00				
Aménagement place de la Chapelle, Anzère				350'000.00				
7. Protection et aménagement de l'environnement	542'539.00	677'635.10	2'510'976.40	885'000.00	1'072'900.00	1'620'000.00	1'780'000.00	1'080'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	200'312.00	211'213.80	1'514'415.50	281'500.00	380'000.00	810'000.00	810'000.00	110'000.00
Réservoir et station de traitement	49'223.00	54'830.15	1'411'169.85					
Recherches eau potable	38'000.00	93'109.20		154'000.00	60'000.00			
Protection des sources			17'098.75					
Station de filtration Probon					20'000.00	700'000.00	700'000.00	
Station de pompage Bochesse		53'024.20						
Maintenance du réseau	207'538.00	70'388.85	39'508.60	135'000.00	285'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Réalisations ponctuelles	18'615.00	23'789.15	73'560.60	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Blignou								
Zones à aménager		37'500.00	46'000.00	72'500.00	95'000.00	50'000.00	60'000.00	60'000.00
Véhicule EE			33'500.00					
Taxes de raccordement et subventions	-113'064.00	-121'427.75	-106'422.30	-120'000.00	-120'000.00	-130'000.00	-140'000.00	-140'000.00
71. Assainissement des eaux usées	-10'696.00	69'728.10	-56'262.55	84'500.00	319'000.00	170'000.00	330'000.00	330'000.00
Réalisations ponctuelles	6'596.00	42'213.45	12'226.10	40'000.00	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Maintenance du réseau	38'478.00			25'000.00	225'000.00	70'000.00	80'000.00	80'000.00
Zones à aménager		25'000.00	37'000.00	59'500.00	134'000.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00
STEP : rénovation	59'640.00	119'456.30					200'000.00	200'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)				70'000.00	50'000.00	120'000.00	80'000.00	80'000.00
Taxes de raccordement	-115'410.00	-116'941.65	-105'488.65	-110'000.00	-120'000.00	-130'000.00	-140'000.00	-140'000.00

Investissements nets	2005 comptes	2006 comptes	2007 comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
72. Traitement des déchets	137'394.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00
Abris et containers						200'000.00	200'000.00	200'000.00
Route de la décharge + décharge	137'394.00							
74. Cimetière	8'071.00	18'407.65	744'087.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cimetière	8'071.00	18'407.65	744'087.00					
75. Correction des eaux	-40'259.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intempéries	-40'259.00							
76. Protection contre les avalanches	51'693.00	-136'024.35	33'610.75	56'000.00	84'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Protections avalanches	51'693.00	-136'024.35	33'610.75	56'000.00	84'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
78. Lutte contre la pollution	0.00	0.00	0.00	0.00	49'200.00	0.00	0.00	0.00
Assainissements					49'200.00			
79. Aménagement du territoire	196'024.00	514'309.90	275'125.70	463'000.00	240'700.00	400'000.00	400'000.00	400'000.00
Dépôt de terre Utignou	-10'912.00			10'000.00				
Remembrement Les Frisses	1'687.00							
Remembrement Champ de la Grange	79'796.00	182'769.95	24'644.55					
Remembrement Luc-Fortunau		38'606.95		300'000.00	50'000.00			
Remembrement Trébutyre	77'062.00	497'548.35	100'017.50					
Zone à aménager Bré de Bligou	10'207.00	302'461.10	1'134'169.85		145'000.00			
Zone à aménager Le Pétoly	256.00	24'457.40		550'000.00	550'000.00			
Zone à aménager Anzère Ouest	32'218.00			45'000.00	45'000.00			
Zone camping	389.00	150'600.00	20'000.00					
Remembrement des Senerettes	5'321.00	38'400.00		500'000.00	500'000.00			
Remembrement Luc Est				10'000.00	15'000.00			
Remembrement de Rougenan			19'593.80	50'000.00	50'000.00			
Remembrement Gevrés-Boulleux				25'000.00	50'000.00			
Anzère, PAD zones A3 + A5					30'000.00			
Zones à aménager						1'300'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00
./. Imputation services Eaux/Egouts + part de tiers		-720'533.85	-1'023'300.00	-1'027'000.00	-1'194'300.00	-900'000.00	-900'000.00	-900'000.00

Investissements nets	2005 comptes	2006 comptes	2007 comptes	2008 Budget	2009 Budget	2010 Plan financier	2011 Plan financier	2012 Plan financier
8. Economie publique	19'644.00	402'986.25	32'925.40	30'000.00	100'000.00	400'000.00	400'000.00	500'000.00
Irrigation par aspersion		5'380.00		30'000.00	100'000.00	300'000.00	300'000.00	400'000.00
Bureaux Anzère Tourisme		319'416.85	1'022.20					
Autres locaux Anzère		5'770.05						
Mesures PCT		30'000.00						
Promotion touristique	7'500.00							
Mesures d'économies d'énergies	12'144.00	42'419.35	31'903.20			100'000.00	100'000.00	100'000.00
9. Finances et impôts	0.00	0.00	116'090.18	100'000.00	500'000.00	550'000.00	500'000.00	0.00
Piscine-welness-fitness			100'598.78	100'000.00				
Paroisse						50'000.00		
Maison peinte			15'491.40		500'000.00	500'000.00	500'000.00	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	2'710'961.00	1'898'324.95	3'447'588.78	4'948'000.00	5'772'900.00	4'846'000.00	4'350'000.00	5'190'000.00